



Vendeur indélicat sur ebay

Par **mltinou**, le **17/03/2009** à **15:18**

bonjour j'ai vendu un téléphone portable sur ebay payé par paypal envoi colissimo et l'acheteur m'envoie un mail en me disant malhonnête car l'écran du portable est cassé...mais le colis est en très bon état donc c'est moi qui ai placé délibérément un objet cassé dans ce colis...

Il ouvre un litige sur paypal et obtient le remboursement pour objet non conforme (un comble car il a invoqué 3 litiges différents : objet non reçu, objet cassé et enfin non conforme à l'annonce car l'objet est d'occasion quasi neuf et lui indique qu'il n'est pas neuf sans reparlé du fait que l'écran serait cassé..)

Bref j'affirme ma bonne foi quant au bon fonctionnement de cet appareil mais paypal m'a retiré la somme de mon compte postal et va donc rembourser ce monsieur et me rendre un objet cassé ..

Je suis scandalisé par ces pratiques a priori courantes (depuis j'ai fait un tour dans les différents forum ebay/paypal).

J'aimerais un conseil si cela est possible afin de ne pas être lésé dans cette histoire car cela est vraiment trop facile et a priori les acheteurs paypal ont toujours raison...sans trop chercher à comprendre

Merci d'avance

Par **frog**, le **17/03/2009** à **17:54**

Effectivement, Paypal fonctionne ainsi. Pas grand chose à faire. Que dit La Poste de son côté ?

Par **mltinou**, le **17/03/2009** à **18:05**

bonsoir la poste ne dit rien puisque l'acheteur s'est bien gardé de la mettre en cause c'est juste sa parole contre la mienne..le colis n'étant pas abimé je me suis amusé a mettre un portable cassé dans le colis d'après lui ...

Par **frog**, le **17/03/2009** à **18:41**

Oui bon, donc en gros, tout laisse à croire que l'acheteur a réussi à casser l'écran après réception et a fait jouer la carte Paypal... Là c'est la parole de l'un contre l'autre, et Paypal défend clairement les acheteurs plutôt que les vendeurs. Rien à faire, hélas.